



Tél : 50 36 03 54 Site web : www.reseaumarpbf.org

Courriel : contact@reseaumarpbf.org

RAPPORT ANNUEL 2023

Janvier 2024

Sommaire

Sigles et abréviations.....	3
INTRODUCTION	4
Chapitre 1 : LE BILAN DES ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES.....	4
I. Promotion de l’Innovation Locale en Gestion de l’Eau dans l’Agriculture Familiale au Sahel (Proli-GEAFaSa) Phase 1 »	5
1.1. Contexte de l’intervention.....	5
1.2. Organisation d’une visite d’échange des paysans innovateurs au Sénégal	5
1.3. Participation au forum sur l’eau agricole	5
II. Projet de « Promotion de l’Innovation Locale en Gestion de l’Eau dans l’Agriculture Familiale au Sahel (Proli-GEAFaSa) Phase 2 »	6
2.1. Contexte de l’intervention.....	6
2.2. Rappel des objectifs du projet.....	6
2.3. Bilan des réalisations du projet	7
III. « Projet « Soutenir et renforcer les réseaux de recherche des agriculteurs pour améliorer l’innovation locale au Burkina Faso et au Mali » FaReNe III.....	11
3.1. Contexte de l’intervention.....	11
3.2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET	12
3.3. Bilan des réalisations	12
IV. Projet SUMBALA « L’entrepreneuriat des femmes rurales pour des systèmes alimentaires locaux innovants »	17
4.1. Contexte de l’intervention.....	17
4.2. Rappel des objectifs du projet.....	18
4.3. Bilan des réalisations	18
CHAPITRE 2 : Gestion du partenariat et les efforts de mobilisation des ressources	21
CHAPITRE 3 : DIFFICULTES/ DEFIS ET PERSPECTIVES 2022.....	22
CONCLUSION	23

Sigles et abréviations

AG :	Assemblée Générale
BE :	Bureau Exécutif
CVD :	Comité villageois de développement
DP :	Directeurs provinciaux
DPI :	Diagnostics Participatifs des Innovations
GBCRC :	Gestion à base communautaire des risques de catastrophes
GNDR :	Global network for disaster reduction
GPS :	Global Position system
PCD :	Plans Communaux de Développement
PMEL :	Planification, Monitoring, Evaluation and Assessment Learning
PROFEIS :	Promotion des innovations paysannes au Burkina Faso
PTBA :	Plan de travail et de budget annuel
R-MARP :	Réseau pour la Promotion des Méthodes Actives de Recherches et Planification Participatives
RNA :	Régénération Naturelle Assistée
RRC :	Réduction des risques de catastrophes
SPONG :	Secrétariat permanent des ONG
STD :	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat.
VFL :	Vues de la Ligne de Front

Organisation à but non lucratif, le Réseau MARP-Burkina s'est engagé depuis sa création à la promotion des approches participatives dans les actions de développement. Conscient de sa mission qui est de **« Promouvoir la participation et assurer son intégration qualitative dans les actions de développement »**, l'Association s'est employé durant plusieurs années au renforcement des capacités des acteurs du développement sur les approches participatives, le développement d'initiatives pour assurer de meilleures conditions de vie des communautés à travers la mise en œuvre de projets et programmes participatifs.

Dans sa stratégie de renforcement de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique et les autres conditions défavorables, le Réseau MARP s'est investi au cours de l'année 2023 dans la mise en œuvre de projets et programmes dans le domaine de la sécurité alimentaire, de l'adaptation des communautés au changement climatique et du développement inclusif. Dans cet élan, l'équipe opérationnelle du Réseau MARP-Burkina en synergie avec les membres du Bureau Exécutif a conduit les opérations définies dans le programme d'action annuel.

Le présent rapport annuel, se veut une synthèse des principales activités d'envergure menées tout au long de l'année 2023. Il s'articule autour de trois (03) axes essentiels : la première partie présente le bilan des activités pour chaque projet et programme mis en œuvre, la seconde partie présente la gestion du partenariat et les efforts de mobilisation des ressources et la dernière partie présente les difficultés, les défis et des perspectives pour l'année 2024.

Chapitre 1 : LE BILAN DES ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES

Au cours de l'année 2023, trois principales actions ont été mise en œuvre avec l'appui de partenaires techniques et financiers. Il s'agit du :

-  **Projet de « Promotion de l'Innovation Locale en Gestion de l'Eau dans l'Agriculture Familiale au Sahel (Proli-GEAFaSa) Phase 2 »** financé par la Fondation Misereor et coordonné au Burkina Faso par le Réseau MARP-Burkina
-  **« Projet de Recherche menée par les paysans » (FaReNe)** financé par la fondation Micknight et coordonné par Diobass Ecologie et sociétés en collaboration avec le Réseau MARP Burkina ;
-  **Projet SUMBALA - L'entreprenariat des femmes rurales pour des systèmes alimentaires locaux innovants"** financé par Nuffic en collaboration avec l'Université Libre d'Amsterdam et le Réseau MARP-Burkina.

1.1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Au Burkina Faso, l'agriculture familiale représente le piédestal du développement social et économique des populations rurales. Cependant, le caractère essentiellement pluvial de cette agriculture l'expose aux conséquences néfastes du changement climatique. C'est dans l'optique d'accroître la résilience des communautés rurales face à l'impact des crises climatique que le projet de « Promotion de l'Innovation Locale en Gestion de l'Eau dans l'Agriculture Familiale au Sahel (Proli-GEAFaSa) a été initié. Ce projet multi-acteurs est financé par la Fondation Misereor par l'intermédiaire de la Plateforme Prolinnova pour une durée de trois (03) ans (2020-2022). Il intervient au Burkina Faso et au Sénégal et entend promouvoir l'innovation en gestion de l'eau agricole afin d'améliorer les moyens de subsistance des petites exploitations agricoles familiales et de contribuer efficacement à l'atteinte d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Au Burkina Faso, le projet est mis en œuvre dans la province du Sanguié et du Passoré. Le Réseau MARP-Burkina assure la coordination nationale en collaboration avec les acteurs de la plateforme Prolinnova Burkina. Sensé prendre fin en décembre 2022, une période de trois mois supplémentaires avait été accordé aux acteurs du fait du retard observé au démarrage du projet et au contexte de la pandémie de COVID 19. Ainsi, deux activités majeures ont été réalisées au cours du premier trimestre de l'année 2023.

1.2. ORGANISATION D'UNE VISITE D'ÉCHANGE DES PAYSANS INNOVATEURS AU SÉNÉGAL

Afin de faciliter l'apprentissage mutuel par les pairs et la mise à échelle des innovations locales, une visite d'échange entre les paysans innovateurs du Burkina Faso et du Sénégal a eu lieu du 28 janvier 2023 au 02 Février 2023 à Thiès (au Sénégal). Cette visite a vu la participation de huit paysans innovateurs du Burkina Faso, d'un agent technique d'agriculture, du Chercheur associé au projet et du Coordonnateur du projet. Cette visite d'échange a permis aux innovateurs/innovatrices des deux pays (Burkina et Sénégal) d'apprendre les uns des autres. Les innovateurs Burkinabés et Sénégalais ont visité des innovations paysannes en gestion de l'eau, échangé sur les résultats et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de l'approche Développement Participatif de l'Innovation (DPI), ainsi que sur les expériences en matière de fonctionnement des Plateformes MultiPartites locales (PMPL.

1.3. PARTICIPATION AU FORUM SUR L'EAU AGRICOLE

En marge à la visite d'échange, les participants du Burkina Faso ont aussi pris part au forum sur l'eau agricole, organisé par son partenaire AgriBioService du Sénégal. Au cours de ce forum, le coordonnateur du projet a présenté le bilan des réalisations du projet du Burkina au participants. Le Chercheur a aussi animé un panel sur le processus d'expérimentation conjointe au Burkina avec ces pairs de l'Université de Thiès. Ce fut un cadre de sensibilisation et de plaidoyer pour la prise en compte des compétences et savoir-faire paysans dans le processus de Recherche Action Développement (RAD).

II. **Projet de « Promotion de l'Innovation Locale en Gestion de l'Eau dans l'Agriculture Familiale au Sahel (Prolin-GEAFaSa) Phase 2 »**

Document de travail

2.1. **CONTEXTE DE L'INTERVENTION**

Le Réseau MARP-Burkina poursuit depuis juillet 2023, la coordination de la seconde phase du projet de « **Promotion de l'innovation Locale en Gestion de l'Eau en Agriculture Familiale au Sahel** » (Prolin-GEAFaSa). Ce projet entre dans le cadre des initiatives développées par Prolinnova International avec ces partenaires pays du Burkina Faso et du Sénégal. Cette action est soutenue au plan financier par l'ONG allemand Misereor. Ce projet vise à promouvoir les innovations locales en matière de gestion rationnelle de l'eau agricole au sein des exploitations agricoles familiales. Il couvre deux pays membres du réseau Prolinnova à savoir le Burkina et le Sénégal. Une première phase de ce projet, mise en œuvre entre 2020 et 2022, a donné des résultats intéressants. Et c'est donc pour consolider ces acquis tout en élargissant le projet qu'une deuxième phase a été développée. D'une durée de trois ans, cette deuxième phase sera exécutée de juillet 2023 à juin 2026. Quatre sites d'apprentissage sont couverts par ce projet : les communes de Réo et Kyon (Province du Sanguié) et de Kirsi et Arbolle (Province du Passoré).

2.2. **RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET**

2.2.1. **Objectif de développement**

Le projet entend « contribuer à utiliser l'eau agricole de manière plus efficace, à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer les revenus des petites exploitations agricoles. »

2.2.2. **Objectifs du projet (OP)**

Trois objectifs sous-tendent la mise en œuvre du projet. Ce sont :

- ✓ **OP1** : Les petits exploitants agricoles (en particulier les femmes et les jeunes) développent l'innovation en matière de collecte, de conservation, de stockage et d'allocation efficace de l'eau agricole.
- ✓ **OP2** : Les acteurs des plateformes locales et nationales et leurs alliés vulgariseront l'innovation paysanne en matière de l'eau agricole et commenceront un dialogue politique afin d'arriver à institutionnaliser le DPI au sein de la Recherche Agricole pour le Développement (RAD).
- ✓ **OP3** : les structures de Prolinnova au niveau de l'Afrique de l'Ouest et africain seront fonctionnelles et promouvront l'innovation conjointe menée par les agriculteurs au niveau local et national.

2.3. BILAN DES RÉALISATIONS DU PROJET

2.3.1. Activités liées à l'OP1

Activité 1 : Mise en place de deux Plateformes MultiPartites Locales sur les deux nouveaux sites d'apprentissage du projet

Les Plateformes MultiPartites Locales (PMPL) sont des cellules dynamiques qui accompagnent la mise en œuvre du projet dans tous ces volets. C'est conscient de sa contribution au processus, que le Réseau MARP a procédé le 28 Novembre 2023 à Kyon et le 29 Novembre 2023 à Arbollé à la mise en œuvre de ces plateformes. Ces rencontres ont réuni plusieurs acteurs des sites d'apprentissage dont les communautés locales, des leaders d'association d'agriculteurs, des représentants d'associations locales et de Comités Villageois de Développement (CVD), les agents techniques des directions de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement ; Les rencontres ont été animée par l'équipe technique du Réseau MARP- Burkina. Cette activité qui s'était donnée pour objectif d'informer et de mettre en place les plateformes MultiPartites Locales de Kyon et d'Arbollé a atteint largement les résultats escomptés. Elle a permis non seulement d'informer les participants sur la notion de plateforme, sur les objectifs et responsabilités de ces membres avant de procéder à la mise en place effective des plateformes locales.

Activité 2 : Organisation de deux sessions de formation des PMPL de Arbollé et de Kyon sur l'identification, la caractérisation et la documentation des innovations locales

Le Développement Participatif de l'Innovation (DPI) est la pierre angulaire sur laquelle gravite le processus de mise en œuvre des actions du projet. Elle couvre un champ vaste et complexe et sa maîtrise pour être opérationnelle doit être un processus d'apprentissage continu. C'est dans cette optique que, dans le volet renforcement des capacités, des sessions de formation / recyclage des membres des PMPL ont été réalisées le 21 et le 22 décembre 2023 au profit des membres des Plateformes MultiPartite Locales (PMPL) de Kyon et d'Arbollé. Ces sessions de formation ont bénéficié à quarante-deux (42) producteurs des quatre sites d'apprentissage du projet. Les participants étaient composés des membres des PMPL des communes d'Arbollé, Kirsi (Passoré) et Kyon, Réo (Sanguié), des services techniques, de personnes ressources et des leaders communautaires. Ces formations ont constitué des cadres d'apprentissage mutuel entre les anciennes PMPL et les nouvelles PMPL. Les différents participants ont souligné que ces sessions viennent à point nommé en ce sens qu'elles leur permettront de bien s'outiller pour continuer avec plus de sérénité, d'efficacité et de dynamisme l'exécution des activités du projet.

Activité 3 : Analyse des innovations locales de la première phase du projet

Dans le but de disposer d'un cadre harmonisé d'évaluation des innovations locales de la première phase du projet, un canevas avait été élaboré par la coordination sous régional en collaboration avec l'équipe de soutien de Prolinnova. Ce canevas a fait l'objet d'amendements par les équipes du projet lors de la rencontre annuelle des Partenaires tenues à Johannesburg (Afrique du Sud). Au cours de ce du deuxième trimestre de mise en oeuvre, le canevas a été renseigné conformément aux

recommandations. Il a été ensuite transmis au Coordonnateur Sous régional pour l'Afrique de L'Ouest et du Centre (CSR/AOC) pour une compilation avec celui du Sénégal.

2.3.2 Activités liées à l'OP2 :

Activité 1 : Organisation d'ateliers de socialisation des acteurs locaux sur le projet

Pour consolider les acquis de la phase antérieure et accroître la portée géographique du projet, les communes de Kyon (Province du Sanguié) et d'Arbollé (Province du Passoré) ont été identifiées comme nouveaux sites d'apprentissage. Dans le souci de permettre une meilleure appropriation du projet par les différentes couches sociales de ces collectivités, deux ateliers de socialisation ont été organisés les 05 et 06 octobre 2023 dans les chefs-lieux des deux provinces. L'objectif de ces ateliers était de favoriser un engagement responsable des différents acteurs. Les ateliers ont connu la participation de divers acteurs dont : les communautés locales des sites d'apprentissage, les services techniques déconcentrés, les autorités locales et les partenaires des associations au niveau local.

Ces rencontres de socialisation des acteurs locaux des sites d'apprentissage ont été des cadres de restitution et de partage d'informations. Les participants ont bénéficié d'informations sur les acquis de la phase précédente et des orientations de la nouvelle phase. La pertinence de cette rencontre tient au fait qu'elle a été un canal pour sensibiliser les acteurs locaux sur les enjeux, les objectifs, la méthodologie d'intervention et les résultats attendus du projet. Les rencontres ont aussi permis de lancer une invite à tous les acteurs des sites d'apprentissage à un engagement accru pour faire de ce projet une réussite.

Activité 2 : Production de deux plaques indicatives sur le projet dans les sites d'apprentissages

Dans l'optique d'assurer une meilleure visibilité des actions réalisées dans le cadre du projet, il a été initié une confection et une implantation de panneaux de visibilité dans les nouveaux sites du projet. Ainsi des implantations de plaques ont été faites dans les deux communes d'intervention après un avis favorable des Présidents de Délégation Spéciale (PDS) des Communes. Ces panneaux d'indication et d'information sur la présence du projet contribuent ainsi à accroître la visibilité des actions du Projet.

Activité 3 : Production de Kakemono du projet

Les Kakemono sont des outils de présentation et visibilité d'une action. C'est en ce sens que sa conception et sa production ont été intégrées dans les activités de la seconde phase du projet. Au cours du premier trimestre, un kakemono a été conçu au profit de l'équipe du projet. Cet outil de communication servira tout au long du projet à présenter succinctement le projet aux différents acteurs.

Activité 4 : Organisation de 02 Présentations radiophoniques des innovations locales validées

Les radios locales sont des moyens privilégiés de diffusion des innovations locales. Ainsi, au compte du deuxième trimestre, deux émissions radios ont été réalisées dans les sites de mise en œuvre avec

les radios communautaires de Réo et de Kirsi. Ces émissions avaient pour cibles les communautés locales, les décideurs politiques et les services techniques des zones d'intervention. L'activité a impliqué les paysans innovateurs des sites, les membres des PMPL, les services techniques déconcentrés et l'équipe technique du Réseau MARP-Burkina. Cette activité s'est réalisée dans la province du Passoré le 12-12-2023 avec la Radio « Femmes et Développement » d'Arbollé et dans la province du Sanguié le 13-12-2023 avec la radio « la voix de l'espoir du Sanguié ». Ces émissions ont permis d'accroître la visibilité des actions du projet et aux innovateurs invités de présenter leurs processus d'innovations ainsi que leurs impacts sur les systèmes de production familiale. Ces émissions ont aussi permis de présenter les acquis de la première phase du projet, la nouvelle phase et de diffuser quatre innovations locales.

Activité 5 : Organisation des missions de suivi évaluation

Les plateformes multipartites locales sont les fers de lance de la mise en œuvre du projet au niveau des sites d'apprentissage. Dans le souci de s'imprégner de la dynamique de ces plateformes, des sessions d'évaluation ont été réalisées. Ces évaluations ont été préconisées afin d'apprécier le niveau de coordination, de fonctionnement, et de réalisation des actions des plateformes. Ces évaluations avaient pour but de dresser un bilan critique à travers l'analyse des réalisations des plateformes.

De cette évaluation, il ressort que les plateformes multipartites de Réo et de Kirsi, en dépit des difficultés de toutes sortes, contribuent activement au développement socio – économique des communautés et la promotion des innovations. Au regard des changements quantitatifs et qualitatifs constatés dans les secteurs sociaux, dans les secteurs de production, au niveau des secteurs de soutien et au niveau de la gouvernance, nous osons affirmer que ces plateformes sont assez dynamiques. Les membres se sont parfaitement appropriés les objectifs et la vision des plateformes.

2.3.3. Activités liées à l'OP3

Activité 1 : Participation à l'atelier de lancement du projet

Au cours du premier trimestre, le Réseau MARP-Burkina a pris part du 11 au 16 septembre 2023 à Thiès au Sénégal à l'atelier de lancement du projet. Au nom du Réseau MARP-Burkina Faso, le Directeur Technique a pris part à cet atelier auprès des partenaires de AgriBioService du Sénégal et de la coordination sous régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de Prolinnova. Cette rencontre avait pour principal objectif de contribuer à une mise en œuvre efficace et efficiente du projet. Ses objectifs spécifiques s'articulaient comme suit :

- ✓ Partager sur les enjeux, les défis, les activités, les résultats attendus et les stratégies à mettre en œuvre lors de l'exécution du projet,
- ✓ Définir d'un commun accord un dispositif organisationnel, financier et temporel d'exécution du projet,
- ✓ Réfléchir sur un cadre de mesure de rendement pour les différents objectifs et résultats attendus du projet.

Cet atelier fut d'une grande importance car elle a permis aux acteurs impliqués dans le projet de comprendre davantage les enjeux et les objectifs du projet et de s'accorder sur les actions prioritaires et les résultats à atteindre. Cet atelier a été aussi un cadre de renforcement des capacités des équipes du Burkina Faso et du Sénégal sur les différentes procédures administratives et financières de Prolinnova et de Misereor. Toute chose qui a permis aux acteurs de mieux s'outiller pour réussir les missions qui leur sont confiées.

Activité 2 : Participation à l'atelier annuel des partenaires de Prolinnova

La plateforme PROLINNOVA a tenu du 23 au 26 Octobre 2023 à Polokwané (Afrique du Sud), un atelier international des partenaires. Cette rencontre a regroupé une quarantaine de participants issus des organisations paysannes, des structures techniques de l'Etat, des ONGs et des universités de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, du Kenya, du Mali, du Mozambique et des Philippines et du Sénégal. L'objectif de l'atelier était de favoriser un partage d'expériences entre les différents acteurs dans la mise en œuvre des projets et la promotion de l'innovation locale.

Cet atelier des partenaires de PROLINNOVA a été un cadre de bilan, de partage d'informations et de renforcement des capacités. Il a été un canal pour donner des orientations sur les nouvelles visions et perspectives de la plateforme. Pour les acteurs de mise en œuvre des projets, cet atelier a été un canal pour sensibiliser les acteurs sur les enjeux, les objectifs, la méthodologie d'intervention et les résultats attendus du projet.

Activité 3 : Visite de backstopping du Coordonnateur sous régional de Prolinnova pour l'Afrique de l'ouest et du centre

Du 24 au 29 Septembre 2023, la Plateforme Prolinnova (PP) du Burkina Faso a reçu le coordonnateur sous régional, monsieur Jimmy Paul Kouété. Cette visite avait pour objectifs de :

- ✓ Faire connaissance avec les coordinateurs et les partenaires de la PP ;
- ✓ Examiner l'organisation et le fonctionnement de la PP ;
- ✓ Soutenir les activités d'ELI-FaNS sur le terrain, y compris les innovations locales (IL) et les processus de développement participatif de l'innovation (DPI) ;
- ✓ Passer en revue le cadre de suivi-évaluation du projet ELI-FaNS ;
- ✓ Examiner et renseigner l'étude de cas d'institutionnalisation de l'approche DPI en lien avec les Organisations de Producteurs
- ✓ Étudier l'approche de la (sous-)régionalisation et le potentiel de la taskforce AOC au BF ;
- ✓ Identifier les défis rencontrés et discuter des solutions avec les acteurs clés du CP.

Au cours de son séjour le coordonnateur a eu des échanges avec le Réseau MARP-Burkina. Ces échanges ont permis au coordonnateur de toucher du doigt le bilan des réalisations de la première phase du projet Proli-GEAFaSa. Aussi des recommandations, et du point de vue de l'implication des membres de la plateforme, des acteurs locaux et des institutions de la recherche ont été abordé. Cette visite a été une opportunité pour les partenaires du Burkina Faso d'échanger de façon ouverte avec le Coordonnateur de la dynamique de fonctionnement de la plateforme.

2.3.4. Activités transversales

Activité 1 : Mise en place de l'équipe du projet et signature des contrats

Le Réseau MARP-Burkina a procédé à la signature d'un contrat de partenariat avec l'organisation partenaire AgriBioService du Sénégal pour la mise en œuvre du projet au niveau du Burkina. Cette signature de contrat a permis au réseau MARP d'élaborer des cahiers de charge de l'équipe du projet au niveau pays et de procéder à la signature des contrats de travail avec le coordonnateur pays et la gestionnaire financière du projet.

Activité 2 : Signature de protocole avec un Chercheur associé

Dans la mise en œuvre du projet, il est prévu l'identification et la signature d'un protocole de collaboration avec un Chercheur associé afin d'appuyer l'équipe du projet au plan scientifique. Des échanges ont été engagés avec le Docteur Hamadé SIGUE de l'INERA et ont abouti à l'élaboration et la signature d'un protocole de collaboration entre le Réseau MARP-Burkina et le Chercheur. La signature de ce protocole a permis au Chercheur associé d'appuyer l'équipe du projet lors de la formation des PMPL sur l'identification, la caractérisation et la documentation des innovations locales.

III. **Projet « Soutenir et renforcer les réseaux de recherche des agriculteurs pour améliorer l'innovation locale au Burkina Faso et au Mali » FaReNe III**

3.1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le Réseau MARP- Burkina participe à la mise en œuvre du projet « **Soutenir et renforcer les réseaux de recherche des agriculteurs pour améliorer l'innovation locale au Burkina Faso et au Mali (FaReNe)** ». Ce projet est mis en œuvre au Burkina Faso et au Mali et entend insuffler plus de dynamisme au sein des réseaux de recherche paysanne. Au Burkina Faso, il est coordonné par l'Association Diobass Ecologies et Sociétés. Dans le cadre de la présente action, le Réseau MARP-Burkina est partenaire de mise en œuvre et intervient dans la province du Zondoma (Région du Nord). Au cours de l'année du projet, des activités ont été conduites sur les deux sites du projet que sont Nièsséga (commune de Gourcy) et Saye (commune de Bassi).

3.2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET

3.2.1. Objectif général

Le projet FaReNe de façon globale vise à « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations agricoles familiales au Burkina Faso et au Mali à travers l'utilisation de systèmes agro écologiques résilients face aux effets du changement climatique. »

3.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le projet entend :

- ✓ Améliorer la diversification des productions agro pastorales à travers des expérimentations conjointes conduites à l'échelle des exploitations agricoles familiales ;
- ✓ Accroître la mise à l'échelle des formulations nutritionnelles expérimentées pour des enfants de 6-59 mois à travers la valorisation des produits locaux issus des exploitations agricoles familiales ;
- ✓ Améliorer les revenus des exploitations agricoles familiales en soutenant les initiatives d'intensification agroécologique avec un Fond (FIL).
- ✓ Renforcer les réseaux de recherche dirigés par les paysans(nes) pour une transition agro écologique.

3.3. BILAN DES RÉALISATIONS

3.3.1. Résultats attendus 1 : L'introduction de trois (3) nouvelles cultures et de trois (3) nouvelles espèces animales permettent d'augmenter d'au moins 10 à 15 % la production des exploitations agricoles familiales.

Activité 1 : Réalisation d'une planification participative des expérimentations conjointes avec les Groupes de Recherche Action (GRA)

La planification participative est un processus qui favorise une réelle implication des populations dans le processus de recherche action. Ainsi, dans le cadre de ce projet, des planifications participatives des expérimentations conjointes ont été réalisées du 20 au 22 février 2023 avec les Groupes de Recherches de Nièsséga et de Saye dans la province du Zondoma. De façon spécifique, cette activité a permis :

- ✓ La restitution des résultats de l'étude de référence aux GRA ;
- ✓ L'identification avec les groupes de recherche des thèmes d'expérimentation ;
- ✓ La formulation des objectifs, des hypothèses et des étapes de la recherche conjointe ;
- ✓ La mise en place de (05) groupes de recherche autour des spéculations identifiées.

Ainsi, à l'issue des sessions, cinq (05) thèmes d'expérimentation ont été retenus dont :

- ✓ Introduction de l'élevage des chèvres rousse de Maradi dans les systèmes d'élevage de Nièsséga et de Saye.

- ✓ Expérimentation de la culture de l'ail dans les périmètres maraichers de Nièsséga.
- ✓ Diffusion de variétés améliorées dans les exploitations agricoles familiales de Nièsséga.
- ✓ Introduction de la culture de la pastèque dans les exploitations agricoles de Saye.
- ✓ Analyse de l'impact des dispositifs antiérosifs pour la production du maïs en saison hivernale.

Activité 3 : Elaboration des protocoles d'expérimentations conjointes avec le chercheur

Cinq (05) protocoles d'expérimentation ont été élaborés à l'issu des sessions de planification avec les Groupes de Recherche Action (GRA). Ces protocoles ont fait l'objet d'analyse lors de séance de travail avec le chercheur. Ces échanges avec le chercheur ont permis d'affiner les indicateurs des expérimentations et d'intégrer les indicateurs scientifiques dans la recherche conjointe (Cf protocoles d'expérimentation en annexe).

Activité 4 : Organisation de sessions de restitution des protocoles d'expérimentations conjointes aux Groupes de Recherche Action

Après l'élaboration des protocoles d'expérimentation et une concertation avec la recherche, la restitution des conclusions des protocoles auprès des groupes de recherche était nécessaire. Deux ateliers de restitution ont alors été organisés avec les Groupes de Recherche de Nièsséga et de Saye les 29 au 30 Mars 2023. Ces rencontres ont vu la participation des membres des Groupes de recherche, des services techniques de l'Agriculture et ont été animées par le Réseau MARP-Burkina.

Ces sessions ont permis de partager les résultats issus des concertations multi acteurs dans le processus de conduites des expérimentations conjointes. Ainsi, les protocoles d'expérimentation ont été présentés aux groupes de recherche action et les échanges qui ont suivis cette présentation ont porté essentiellement sur les méthodologies et les calendriers de mise en œuvre.

Activité 5 : Elaboration et signature de protocole de collaboration avec les GRA pour la mise en œuvre des expérimentations conjointes

Afin d'établir un cadre officiel de mise en œuvre des expérimentations conjointes, des protocoles de collaboration ont été élaborés et signés entre les GRA et le Réseau MARP-Burkina. Ces protocoles précisent le contexte de mise en œuvre de chaque expérimentation, les acteurs impliqués ainsi que les responsabilités des parties prenantes. Ces protocoles ont été signés entre les différentes parties concernées et ouvre la voie à une mise en œuvre efficace des expérimentations conjointes.

Activité 6 : Financement des expérimentations conjointes

La validation des protocoles d'expérimentation a abouti à l'élaboration des budgets par les groupes de recherche. Ces budgets ont été approuvés par le Réseau MARP-Burkina. Tenant compte du budget disponible un premier financement a été accordé au GRA de Saye pour l'acquisition de sept (7) chèvres rousses de Maradi pour le groupe de recherche action de Saye. Pour le compte du premier semestre de l'an 2 du projet, cinq (05) expérimentations conjointes ont été financées. Les ressources financières ont été alloués aux Groupes de Recherche Action des sites de Saye et de Nièsséga afin de permettre une mise en œuvre efficace de ces recherches-actions. Le tableau ci-après présente les montants à mettre à la disposition des GRA pour la réalisation des expérimentations :

N°	Titre de l'expérimentation	Budget alloué (FCFA)
1	« Expérimentation sur l'introduction de la chèvre rousse de Maradi dans les systèmes d'élevage de Nièssèga »	415 000
2	« Diffusion de variétés améliorées dans les exploitations agricoles familiales de Nièssèga »	270 000
3	« Analyse de l'impact des dispositifs antiérosifs pour la production du maïs en saison hivernale »	345 000
4	« Essai de l'introduction de la culture de la pastèque dans les exploitations agricoles de SAYE »	320 000
5	« Expérimentation de la culture de l'ail dans les sites maraichers à Nièssèga »	212 500
TOTAL		1 562 500

Activité 7 : Mise en œuvre des expérimentations conjointes.

Pour le compte de la première année du projet, c'est l'expérimentation portant sur « Introduction de l'élevage des chèvres rousse de Maradi dans les systèmes d'élevage de Nièssèga et de Saye. » qui a effectivement démarré sur le site de SAYE. Pour les autres expérimentations conjointes, les groupes de recherche action ont effectivement débuté la mise en œuvre effective des expérimentations conjointes au mois de juillet 2023 et en novembre pour la 5ème expérimentation qui est une culture de contre saison. Des rencontres de travail ont été organisées dans chaque groupe de recherche avec tous les acteurs impliqués pour passer en revue le protocole et s'assurer de la réussite du processus. Ces rencontres ont aussi permis d'évaluer les besoins immédiats qui pouvaient être couverts par le budget disponible. Enfin les responsabilités des membres des GRA, des services techniques et des animateurs ont été définies.

Activité 8 : Réalisation d'une mission de suivi de la mise des 5 expérimentations conjointes

Dans le cadre du suivi du processus d'expérimentation, une mission de supervision a été réalisée dans les sites d'apprentissage de Nièssèga et de Saye. Cette sortie terrain avait pour but de s'imprégner de l'état de réalisation des activités d'expérimentation et de s'assurer de la bonne conduite du processus.

De façon spécifique, cette mission s'est appesantie sur les aspects clés suivants :

- ✓ Le choix des sites d'expérimentation
- ✓ L'installation des dispositifs et les protocoles d'expérimentation
- ✓ La gestion financière des fonds alloués pour l'expérimentation
- ✓ Les différentes étapes de mise en œuvre (Aménagement de la parcelle, semis, sarclage, répartition, alimentation et suivi vétérinaire des chèvres.)
- ✓ Les paramètres à suivre pour chaque expérimentation (production, rendement, paramètres géotechniques, coûts d'exploitation, etc.)
- ✓ Les contraintes de mise en œuvre.

Une fiche de suivi des paramètres de chaque expérimentation a été mise à la disposition des acteurs. Cette mission de supervision des activités a permis ainsi de s'imprégner du processus de mise en œuvre des expérimentations et de donner des conseils, des orientations ainsi que des stratégies pour la réussite du processus.

3.3.2. Résultats attendus 2 : a. Au moins huit (8) nouvelles initiatives lucratives agroécologiques (dont 4 au Mali et 4 au Burkina Faso) renforcées et soutenues par le FIL

Activité 1 : Suivi des activités des OP bénéficiaires du FIL (de la 1ère phase du projet)

La Facilité d'appui aux Innovations Locales (FIL) est un mécanisme de financement de la recherche agricole au profit des petits exploitants familiaux confrontés à des contraintes d'ordres techniques, matérielles ou financières pour améliorer leurs innovations. Dans l'optique de contribuer durablement à améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté du monde agricole, le projet FaReNe dans la deuxième phase a accompagné des initiatives locales dans la province du Zondoma à travers la facilité d'appui aux innovations locales (FIL). Dans cette troisième phase du projet, il était impératif de conduire une évaluation sur le processus de recherche sur les innovations qui ont bénéficié du FIL afin de mieux cerner l'impact en matière d'intensification agro écologique et de renforcement des réseaux de recherche menés par les agriculteurs. Dans la province du Zondoma, l'innovation locales portant sur « la Technique de production du riz pluvial par la réalisation de diguettes en moellons associé à la végétalisation par l'andropogon » a bénéficié de cet appui. Ainsi, une mission d'évaluation s'est rendu auprès du paysan innovateur et les membres de son réseau afin de d'échanger sur cette initiative.

Il ressort de cette évaluation que ce financement a eue pour impact, le renforcement des capacités techniques, des paysans innovateurs, l'accroissement des dispositifs matériels et physiques de leurs innovations et la conduite des essais expérimentaux. Ces appuis ont contribué à l'amélioration de la productivité des innovations et la diversification des options de culture (Pour plus de détail, voir rapport d'évaluation).

Activité 2 : Formation sur les Facilités d'Appui aux innovations locales (FIL)

Les facilités d'appui aux innovations locales sont des mécanismes d'accompagnement de la recherche paysanne. Sa mise en œuvre obéit à un certain nombre de procédés et de critères. Pour un succès de sa mise en œuvre, il a été organisé pour cette année, une session de formation et de recyclage des responsables des Groupes de Recherche Action sur les facilités d'appui aux innovations. Cette session a réuni des représentants des organisations paysannes et des membres des PMP locales de Gourcy et des services techniques. Cette formation a constitué un cadre d'apprentissage mutuel entre les participants.

3.3.3. Résultat attendu 3 : Les réseaux de recherches dirigés par les paysans(nés) sont capables de s'organiser, d'amorcer et de promouvoir en synergie une transition agro écologique à l'échelle de leur terroir.

Activité 1 : Etat des lieux des Plateformes MultiPartites (PMP) existantes

Les réseaux de recherche dirigés par les paysans apportent une contribution majeure à la consolidation des moyens de résilience des communautés locales. Convaincu de cette réalité, le Projet FaReNe, dans sa dynamique de renforcer leur vitalité, a planifié au cours de cette phase, des évaluations des Plateformes MultiPartites locales (PMP). C'est dans ce cadre qu'une évaluation de la

PMP de Gourcy a été organisée le 03 Mai 2023 à Gourcy. Cette évaluation a impliqué les membres de la PMP, et les agents du Réseau MARP-Burkina au tour de plusieurs centres d'intérêt. Elle avait pour objectif d'apprécier le niveau de coordination, de fonctionnement, et de réalisation des actions de la plateforme. Cette évaluation qui a été aussi participative s'était aussi fixé pour objectif de dresser un bilan critique des approches de consolidation et de recherche de partenariat au profit de la Plateforme.

De cette évaluation, il ressort que la plateforme multipartite de Gourcy, en dépit des difficultés de toutes sortes, contribue activement au développement socio – économique des communautés et la promotion des coopératives membres. Au regard des changements quantitatifs et qualitatifs constatés dans les secteurs sociaux, dans les secteurs de production, au niveau des secteurs de soutien production et au niveau de la gouvernance, l'évaluation conclue que la plateforme est assez dynamique. Les membres se sont parfaitement appropriés les objectifs et la vision de la plateforme.

Activité 2 : Renforcement des capacités techniques et opérationnaliser les PMP dans la province du Zondoma

Dans sa dynamique de renforcer la vitalité des réseaux de recherche dirigés par les Paysans, le Projet FaReNe a inscrit dans ces activités phare le renforcement des capacités des membres des Plateformes Multi-Partites (PMP) des sites d'intervention. Ce renforcement de capacités avait pour but d'accroître la performance de la coordination, du fonctionnement, et des réalisations des activités de la plateforme. Dans le cadre de cet objectif, une session de formation a eu lieu le 05 Mai 2023 dans la salle de conférence du CITES de Gourcy en présence de toutes les composantes de la plateforme.

Cette session de renforcement des capacités s'est appesantie cinq points essentiels :

- ✓ Compréhension de la dynamique de la Plateforme Multi-Partite de Gourcy
- ✓ Rôle et contribution de la Plateforme Multi-Partite à la promotion des organisations paysannes
- ✓ Comment promouvoir un bon fonctionnement de la PMP ?
- ✓ Gestion du partenariat, et l'accès aux financements pour les organisations membres de la PMP
- ✓ Perspective de durabilité de la PMP

Cette session a été un cadre d'harmonisation de la compréhension de la notion de la Plateforme et de diagnostic de son fonctionnement. Les participants ont renforcé leurs capacités sur les opportunités d'affaires et l'accès aux financements de leurs organisations. Elle a enfin permis de dégager des pistes d'action visant à redynamiser la PMP de Gourcy. (Pour plus de détail, voir rapport de formation).

Les activités réalisées au cours de ce premier semestre de l'an 2 du projet à largement atteint les résultats escomptés. Pour maintenir ce dynamisme, la promotion de la concertation, la synergie d'action et la communication entre les acteurs de mise en œuvre du projet demeurent essentiels. Pour ce deuxième semestre, la dynamique engagée se poursuivra afin de relever les défis de mise en œuvre.

3.3.4. Activités transversales

Activité 1 : Ciblage géographique des exploitations agricoles familiales bénéficiaires du projet

Sur les sites du projet, un diagnostic et une sélection d'organisation paysannes (OP) hôtes du projet ont été réalisés. Cette activité a permis l'identification de l'association ALUBJ à Nièsséga et l'association Relwendé à Saye comme organisations paysannes hôte du projet. De concert avec ces OP et selon les objectifs du projet, 75 exploitations agricoles familiales ont été ciblées, notamment 25 exploitations familiales de ALUBJ à Nièsséga et 50 exploitations familiales de l'Association Relwendé à Saye, respectivement dans les communes de Gourcy et Bassi dans le Zondoma.

Activité 2 : Réalisation de l'étude de référence du projet

Dans le but de disposer d'une base de données pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités du projet, des outils de collecte de données ont été élaborées avec l'appui d'un statisticien en vue de la conduite d'enquêtes auprès des exploitations familiales. A l'issue de cette étude, une base de données des exploitations agricoles familiales bénéficiaires du projet a été mise au point.

Activité 3 : Participation à une rencontre bilan et de planification des activités du deuxième trimestriel

Une rencontre de travail de l'équipe projet composée de DES et Réseau MARP a eu lieu en septembre 2023 dans les locaux de Diobass écologie et sociétés afin de faire la revue des activités. Cette rencontre a permis d'échanger sur les grands défis du projet, sur les activités à réaliser ainsi sur les contraintes constatées dans le cadre des expérimentation conjointes. Aussi le plan d'action du deuxième trimestre de l'an 2 du projet a été mise à jour.

Activité 4 : Participation à un webinar sur le processus apprentissage du CRFS vers les transitions agroécologiques et la transformation des systèmes alimentaires.

Dans le cadre du processus d'apprentissage du CRFS vers les transitions agroécologiques et la transformation des systèmes alimentaires, un webinar a été organisé le 23 novembre 2023. Cette session a été consacré au renforcement des capacités des participants sur la méthode du « story-telling » (partage de récits sur un projet). Ce webinar a permis la consolidation des apprentissages des acteurs chargés de la mise en œuvre des différents projets.

IV. Projet SUMBALA « L'entrepreneuriat des femmes rurales pour des systèmes alimentaires locaux innovants »

4.1. Contexte de l'intervention

Le Réseau MARP-Burkina s'est engagé avec ces partenaires de l'université libre d'Amsterdam à la capacitation des coopératives des femmes rurales du Burkina Faso pour un renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance. Pour soutenir ces femmes entrepreneurs, le Réseau MARP-Burkina en collaboration avec VU Amsterdam, a mis en œuvre le projet OKP TMT "Vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes rurales et de leurs familles au Burkina Faso" en 2022. Ce projet a établi une nouvelle plateforme pour le partage d'expériences, l'apprentissage mutuel

et la planification d'actions visant à améliorer l'accès au marché pour les femmes productrices de PFNL. Afin de consolider ces acquis et développer davantage les réseaux existants dans les chaînes de valeur locales, une nouvelle initiative a été développée et soutenue par Nuffic. Il s'agit du projet « SUMBALA - L'entrepreneuriat des femmes rurales pour des systèmes alimentaires locaux innovants » pour la période de 2023-2024.

4.2. Rappel des objectifs du projet

4.2.1. Objectif global

Le projet, vise à consolider les acquis et développer davantage les compétences entrepreneuriales des organisations de femmes dans le domaine de la production et de la commercialisation des PFNL.

4.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le projet poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Développer, en collaboration avec les groupes de femmes et d'autres experts, de nouvelles campagnes de marketing et de sensibilisation adaptées au contexte local pour la commercialisation des PFNL.
- ✓ Utiliser les technologies (numériques) nouvelles et existantes/la numérisation pour améliorer la productivité et la commercialisation des produits (alimentaires) locaux par les groupes de femmes.
- ✓ Renforcer les capacités, par le biais du partage des connaissances, de l'innovation et des compétences d'apprentissage pour les organisations de femmes afin d'améliorer leurs techniques de production/transformation.
- ✓ Créer des partenariats et des réseaux efficaces pour les groupes de femmes en les reliant à d'autres acteurs des chaînes de valeur de la production alimentaire locale.

4.3. Bilan des réalisations

4.3.1. Réalisation d'une mission de suivi évaluation des sociétés coopératives bénéficiaires du projet

C'est dans le but de réussir la mise en œuvre de ce projet, qu'une mission préparatoire des ateliers de formation a été initiée du 16 au 29 octobre 2023 auprès des sociétés coopératives bénéficiaires du projet. Ces activités ont engagé le Président du Réseau Burkina et le Directeur Technique au niveau du siège de l'organisation. Sur le terrain, cette mission a impliqué les premiers responsables ainsi que les membres des coopératives. Au total dix-sept (17) coopératives ont été impliquées dans cette activité. L'objectif général de ces visites aux sociétés coopératives bénéficiaires du projet était d'apprécier le niveau de réinvestissement des acquis des ateliers précédents, évaluer les besoins en capacitation et au besoin adopter des orientations plus pertinentes à nos interventions en vue d'une meilleure efficacité et d'une pérennité. De façon spécifique, cette mission s'était assignée pour objectifs spécifiques :

- ✓ D'apprécier les impacts ou changements induits du fait de l'intervention des ateliers de capacitation précédents.
- ✓ De cerner avec les acteurs, les principaux facteurs qui ont contribué à atteindre ou ne pas atteindre la durabilité du programme
- ✓ D'évaluer dans quelle mesure les différentes stratégies mises en place et les diverses activités qui seront exécutées dans le cadre du présent programme répondra aux besoins des bénéficiaires.

De cette mission de suivi des coopératives, a permis d'apprécier le niveau de développement et de fonctionnement des coopératives bénéficiaire. A l'issu de cette mission de suivi, on retient que l'atelier a eu un impact significatif sur la conduite des activités des différents groupements. Les capacités organisationnelles et de marketing ont été nettement améliorés. Cette sortie a permis de constater que les rencontres entre les membres des groupements à favoriser un apprentissage mutuel et renforcement de la collaboration.

4.3.2. Organisation d'un atelier de formation des acteurs du Réseau MARP-Burkina au Ghana

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « SUMBALA - L'entrepreneuriat des femmes rurales pour des systèmes alimentaires locaux innovants », Le Réseau MARP-Burkina bénéficiera d'une formation de son personnel et des membres des coopératives de promotion des PFNL. Cet atelier se tiendra du 13 au 18 Novembre 2023 à Tamalé au Ghana. Cette formation a été assurée par une équipe d'experts pluri disciplinaires de l'université libre d'Amsterdam et Nuffic et du Burkina Faso. Cette capacitation des coopératives des femmes rurales du Burkina Faso vise un renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance. Les présents termes de références sont élaborés pour préciser les conditions de la tenue de cette activité. L'objectif de cet atelier est le renforcement des capacités du personnel du réseau MARP et des responsables des sociétés coopératives pour la conduite des actions du projet. Cette rencontre entre les acteurs a permis de passer en revue les besoins spécifiques de formation, d'élaborer un plan d'action et un plan d'investissement. Elle a enfin constitué un moment de renforcement mutuel de capacité et de réseautage avec les coopératives du Ghana.

4.3.3. Organisation d'un atelier de capacitation des coopératives de transformation des Produits Forestiers Non Ligneux PFNL

C'est dans cette dynamique qu'un atelier de capacitation des coopératives est eu lieu du 12 au 16 Décembre 2023 dans la commune de Réo (province du Sanguié). Cet atelier a réuni différents groupes d'acteurs dont : Les Représentants des coopératives PFNL des provinces du Sanguié, du Passoré et du Zondoma, le personnel et les membres du Bureau du Réseau MARP-Burkina, les autorités locales de la province du Sanguié pour l'ouverture de l'atelier, les acteurs de la communication au niveau local, les experts locaux et Les partenaires de L'université libre d'Amsterdam. L'objectif de cet atelier était le renforcement des capacités entrepreneuriales des responsables des coopératives des femmes dans la gestion des coopératives PFNL.

De façon spécifique, cet atelier entendait :

- ✓ Former ces coopératives d'exploitation et de transformation des PFNL à l'esprit d'entreprise ;

- ✓ Favoriser des cadres d'échanges sur les réussites entrepreneuriales ;
- ✓ Renforcer les capacités en commercialisation et en marketing des produits locaux ;
- ✓ Former les coopératives des femmes sur l'utilisation des technologies (numériques) pour booster leurs entreprises.
- ✓ Améliorer/créer des partenariats et des réseaux pour plus de dynamisme des coopératives de femmes.

L'atelier sera animé par des experts locaux en fonction des différents thématiques. Il bénéficiera de l'appui technique et méthodologique, des partenaires de l'Université libre d'Amsterdam.

Six (06) centres d'intérêt ont guidé l'animation de cet atelier :

- ✓ **Centre d'intérêt 1** : Gestion administrative et financière d'une coopérative des PFNL (Définition, Avantages de la planification, outils et approche de planification)
- ✓ **Centre d'intérêt 2** : Promotion PFNL et gestion de l'environnement (Assurer la disponibilité et la gouvernance des ressources naturelles, développer le leadership des femmes sur la gestion de l'environnement)
- ✓ **Centre d'intérêt 3** : Formation des coopératives sur Les filières des PFNL, les acteurs et leurs rôles et l'équité dans la filière, les normes de transformation des PFNL et de qualités ;
- ✓ **Centre d'intérêt 4** : Marketing digital et accès au marché pour la promotion des PFNL
- ✓ **Centre d'intérêt 5** : Opportunités et contraintes du marché, le mécanisme de fixation des prix et les ventes groupées des PFNL,
- ✓ **Centre d'intérêt 6** : Communication radios et accès au marché des PFNL

Cet atelier de capacitation des coopératives de transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) qui avait pour objectif d'améliorer la compétitivité entrepreneuriale des coopératives a atteint ces objectifs. Il a été réellement un cadre de renforcement des capacités sur des thématiques en lien avec la professionnalisation de ces sociétés coopératives. Cet atelier a permis une formation des participants à la gestion administrative et financière des coopératives, au marketing digital et les stratégies d'optimisation de la communication digitale et la communication radiodiffusée. Les participants ont renforcé leurs capacités sur les opportunités d'affaires et l'accès aux financements. Cet atelier a été un moment d'écoulement des produits des différents groupements à travers l'exposition vente de des produits Forestiers Non Ligneux qui a été initiée.

Dans le domaine de la gestion du partenariat, le réseau MARP-Burkina a au cours de l'année maintenu et renforcé sa collaboration avec plusieurs acteurs et partenaires techniques financiers :

1. Projet Proli-GEAFaSa

Le projet Proli-GEAFaSa a pris fin en Mars 2023. Les résultats satisfaisants obtenu par le Réseau MARP-Burkina a permis de consolider son partenariat avec Prolinnova International, Prolinnova Burkina, la fondation Misereor (Allemagne), AgriBioService (Sénégal) et la coordination sous régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de Prolinnova. Le renforcement du partenariat dans le cadre de ce projet a prévalu à l'élaboration et la soumission d'un proposal pour une seconde phase du projet. Cette initiative a été approuvée par les partenaires technique et financier et a permis le démarrage de ladite phase du projet au mois de juillet 2023.

2. Projet SUMBALA

Le réseau MARP-Burkina a aussi maintenu son partenariat avec les partenaires techniques et financiers dont : Nuffic, l'Université Libre d'Amsterdam, Orange OKP TMT+. Ce partenariat fécond a permis au Réseau MARP-Burkina de soumettre une proposition pour une consolidation des acquis de la phase précédente. La proposition a été approuvée et le projet a démarré en septembre 2023.

3. Projet FaReNe

Dans le cadre de la mise en œuvre de cet projet, le Réseau MARP-Burkina maintient une bonne dynamique avec les acteurs et les partenaires technique et financier dont : la Fondation Micknight, ETC ADAF/GALE (Mali) et Diobass Ecologie et sociétés qui assure la coordination nationale du projet.

4. Les efforts d'élargissement du partenariat.

Dans l'optique, d'élargir son partenariat ou de renouer avec des anciens partenaires, un catalogue des expériences du réseau MARP-Burkina et une fiche de présentation de l'organisation ont été élaborées au cours de l'année. Une cinquantaine, de partenaires et acteurs de développement ont été identifiées et des lettres de partenariat ou de collaboration ont été adressées. Des rencontres d'échanges ont été initiées avec certains de ces partenaires pour explorer des pistes de la collaboration.

5. Soumission d'appels à projet

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, un proposal a été élaboré en collaboration avec l'association AGED pour donner suite à un appel à proposition de projet portant sur « **Intégration de la résilience climatique dans les plans locaux de développement de 13 communes au sein des bassins du Nakambé et du Niger au Burkina Faso** » de l'agence Belge pour le Développement. Cet effort de mobilisation de fond a été infructueux.

La mise en œuvre des activités en 2023 n'a pas été exempte de difficultés. Des défis aussi se sont posés et devraient constituer un point d'attention pour les perspectives de 2024.

1. Difficultés rencontrées

L'année 2024 a connu la réalisation des activités des différents projets conformément à l'agenda global que nous nous étions établis. Cependant, nous avons rencontré quelques difficultés dans la mise en œuvre des activités.

- ✓ Premièrement, au niveau du projet Proli-GEAFaSa, l'extension du projet sans frais de fonctionnement et du personnel et le retard dans le début de la seconde phase a constitué un coup dur pour l'organisation. Cette situation a accentué le déficit budgétaire surtout au niveau de la gestion des ressources humaines pendant le premier semestre de l'année 2023.
- ✓ L'implication des services techniques dans la mise en œuvre des activités du projet constitue un atout. Malheureusement, dans certains cas, les ressources qui accompagnent les protocoles s'avèrent insuffisantes. Ce qui constitue de fois un handicap à leur plein engagement.
- ✓ Le manque de succès dans la soumission des appels à propositions et autres opportunités de financement.

Ces contraintes majeures énumérées ont beaucoup joué sur l'environnement du travail, de même que le taux d'exécution physique et financière des activités en fin décembre 2024.

2. Défis et Perspectives

Pour l'année 2024, les perspectives majeures du Réseau MARP-Burkina se résument à :

- La consolidation des partenariats existants : le maintien et le renforcement des relations de partenariats solides et de qualité avec les partenaires actuels (GNDR, Misereor, Prolinnova, Fondation Micknight, ETC, Nuffic, Université Libre D'Amsterdam) car elle est un facteur décisif pour obtenir de nouveaux projets,
- La recherche de nouveaux partenariats : la dynamique enclenchée dans la soumission des appels à projet devrait se poursuivre. Cependant, Il est aussi envisageable la négociation directe de partenariats avec des institutions nationales et internationales pour plus d'efficacité.
- La recherche de nouvelles opportunités afin d'élargir le portefeuille des financements et l'élaboration de nouveaux projets, soit sur appel ou bien sur propres initiatives. A ce titre l'appui de compétence des membres du bureau exécutif du Réseau MARP serait nécessaire.
- Aussi, la dynamique de montage de nouveaux projets se poursuivra en 2024 avec l'appui des membres du Réseau MARP-Burkina.
- Il reste entendu que le défi de la capitalisation devrait impérativement relever en 2024 pour assurer une plus grande visibilité aux actions du Réseau MARP-Burkina.

Le Réseau MARP-BURKINA, fort de son expérience et des acquis a joué sa partition dans le développement du Burkina Faso. Cependant, la nature évolutive des partenariats, l'effritement des opportunités de financement entrave considérablement les efforts de rayonnement de l'organisation. Dans ce contexte, il sera plus judicieux, de marquer un arrêt pour (i) apprécier ce qui a été fait, (ii) analyser de façon objective les forces et les faiblesses de l'organisation, (iii) dégager des plans de relance de l'organisation avec la participation de tous les acteurs anciens comme nouveaux qui ont toujours un devoir de recevabilité envers l'organisation. C'est dans cette optique de l'année 2022, devrait constituer une année charnière de (i) recherche et renforcement du partenariat, (ii) capitalisation des acquis à travers (iii) une évaluation de son approche, (iv) une analyse des forces et faiblesses de ses interventions et (iv) une appréciation de sa contribution réelle (pour les différents secteurs d'intervention) au développement du Burkina.

CONCLUSION

Malgré le contexte socio-économique et environnemental assez précaire, le Réseau MARP-Burkina a pu au cours de l'année 2023, tenir le pari de la mise en œuvre des projets et programmes avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers. Le Réseau MARP-Burkina a pu mettre en œuvre ses activités au sein des communautés de façon satisfaisante. L'élément majeur à signaler reste aussi l'élaboration et l'exécution d'une stratégie global de fundraising (stratégie de mobilisation des fonds). Ce rapport technique montre des résultats atteints conformément à la planification annuelle de 2024. Au terme donc de ce compte-rendu, nous pouvons dire que les activités prévues se sont déroulées comme prévu. Aussi, ce rapport illustre les importants efforts qui sont faits par l'ONG pour atteindre ses objectifs stratégiques et respecter ses engagements envers les populations paysannes pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans l'ensemble, grâce aux résultats atteints, l'ONG estime avoir contribué de manière efficace au développement économique local au travers de toutes ses réalisations dans les régions citées. Elle réitère ses félicitations au personnel et à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ces succès. Pour la nouvelle année 2024, les efforts de renforcement des partenariats, de mobilisation de fonds et de la mise en œuvre efficace et efficiente des projets en cours, devraient constituer les plus grands défis à relever.